



Fête de la Nature 2023 : découvrez les Espaces Naturels Sensibles du Département !

Amiens, le lundi 22 mai 2023

La Fête de la Nature, qui se tient du 24 au 29 mai 2023, est l'occasion de découvrir les espaces naturels préservés. La gestion, la protection et la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) constitue un enjeu environnemental fort pour le Département. Ces ENS ont pour objectif de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux et des habitats naturels, mais aussi d'être aménagés pour y accueillir du public.

Plus de 8 800 hectares de trésors naturels protégés



Grâce aux partenariats développés avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et le Conservatoire du littoral, l'action du Département permet de démultiplier le nombre d'hectares de sites naturels préservés et gérés dans la Somme. Dans la Somme, une centaine de sites sont ainsi préservés grâce à l'action du Conseil départemental et au concours de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de la Région ainsi que de l'Europe.

Cette qualité écologique exceptionnelle fait l'objet de la reconnaissance internationale RAMSAR pour les sites « Baie de Somme » et « Marais et tourbières des Vallées de l'Avre et de la Somme », tous deux labellisés au titre de cette convention.

Plus de 150 représentants des villes labellisées « zones humides RAMSAR » à travers le monde seront réunis à Amiens du 8 au 10 juin 2023. **En partenariat avec le Département, cette seconde table-ronde du cercle international des Maires des villes labellisées se conclura, le samedi 10 juin 2023, par un cycle de visites de sites RAMSAR en Baie de Somme.**

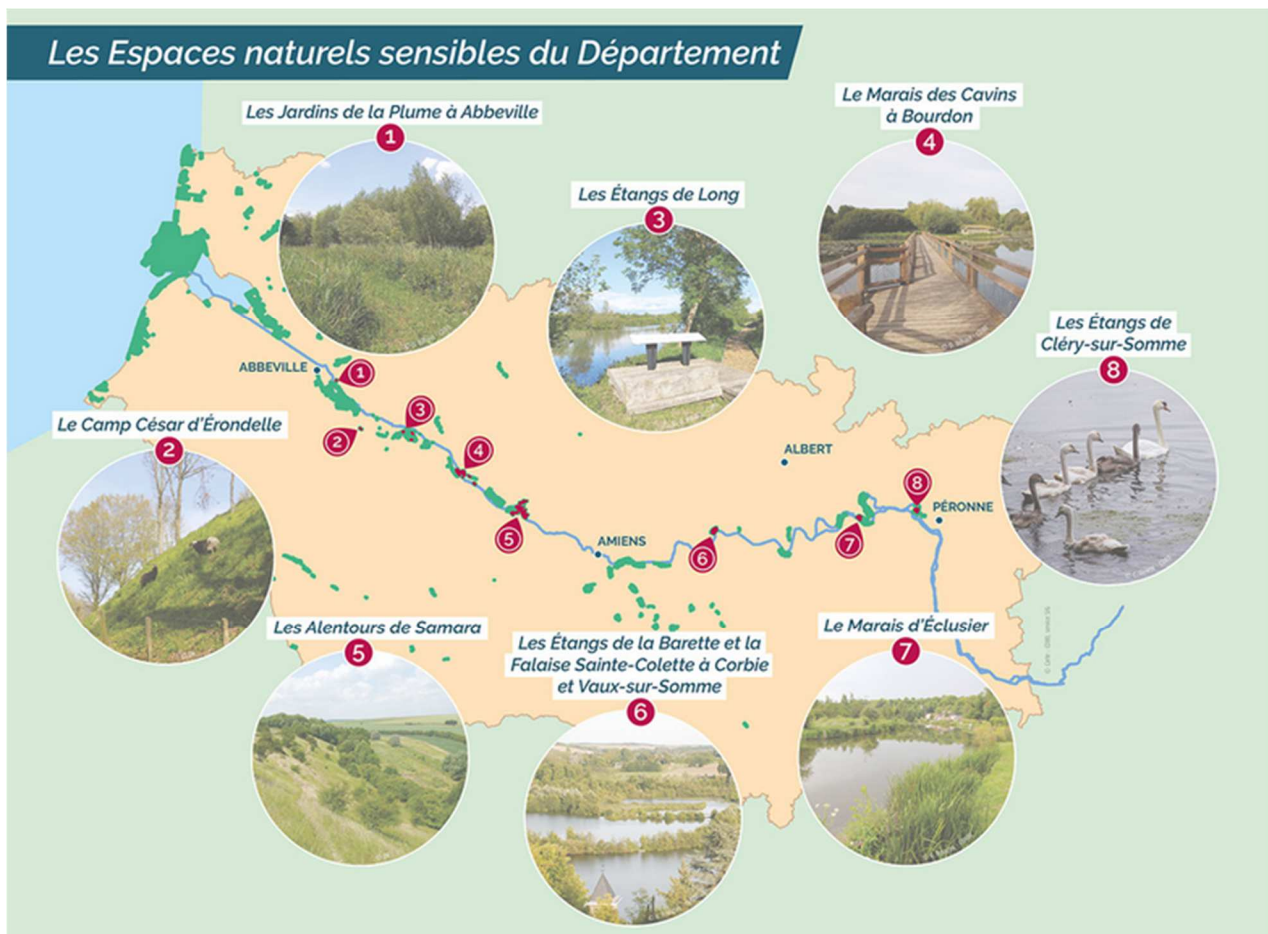
Les Espaces Naturels Sensibles du Département à découvrir

Parce que le patrimoine naturel du département présente un intérêt géologique et biologique de premier plan, **le Conseil départemental consacre plus de 2,3 millions d'euros en 2023 pour la préservation des Espaces Naturels Sensibles.**

Les sanctuaires que représentent les 8 800 hectares d'espaces naturels sensibles constituent de véritables trésors naturels aux forts enjeux, notamment du fait de la présence d'une biodiversité remarquable.

Les zones de préemption d'espaces naturels sensibles sont développées dans le cadre d'une stratégie foncière et de nouvelles acquisitions de sites seront réalisées chaque année, en priorité autour des sites ENS déjà propriétés du Département. Des travaux y sont réalisés, en lien avec les acteurs du territoire, pour permettre aux Samariens et aux visiteurs de les découvrir.

Plusieurs parcours libres et aménagés sont ainsi à découvrir :



Une carte interactive ainsi que des fiches de présentation de chacun de ces ENS sont à retrouver sur le site du Département : www.somme.fr/ENS

Au fil des balades, le public pourra également découvrir les belvédères aménagés par le Conseil départemental : ils offrent des panoramas exceptionnels sur les paysages et fournissent des informations sur l'histoire, la nature, le patrimoine, les paysages, les hommes et les femmes qui habitent et ont habité le territoire.

Focus sur les aménagements réalisés par le Département

ENS des étangs de Cléry-sur-Somme

The brochure provides detailed information about the Cléry-sur-Somme wetlands. It includes a title 'Les étangs de Cléry-sur-Somme / Espace naturel sensible', a map of the site, and several sections of text: 'Le Département vous accueille sur ce parcours de découverte des oiseaux...', 'La saisonnalité des oiseaux', and 'La nature, une précieuse ressource'. It also features numerous photographs of various bird species, including swans, ducks, and geese, and a list of bird species observed in the area.

Un vaste parcours de découverte des oiseaux a été aménagé aux abords des étangs de Cléry-sur-Somme.

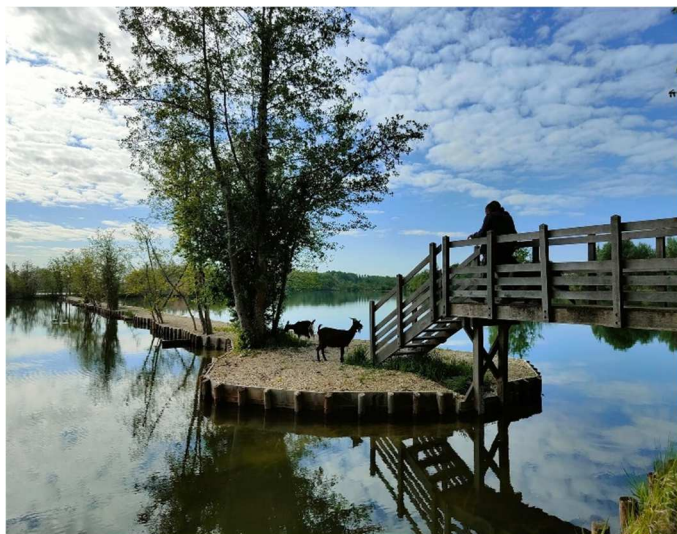
D'une longueur de 2,5 km, entièrement balisé, il longe les étangs en traversant des paysages variés au riche patrimoine naturel et historique : ancienne gare qui reliait Albert à Péronne, vestiges de levées de terre de l'ancien château féodal de "Nul s'y frotte", trous de bombe de la Grande Guerre, boisements humides...

Au bout du parcours, une ancienne hutte a été rénovée en poste d'observation des oiseaux, après nettoyage du site par des chantiers d'insertion qui ont évacué 13 tonnes de déchets et matériaux. Plus de 90 espèces d'oiseaux nicheurs et migrateurs sont recensées sur ce site d'une grande richesse écologique, qui fait partie du site RAMSAR des Vallées de Somme et de l'Avre.

Cette action a été menée en partenariat avec la société du Canal Seine-Nord Europe, dans le cadre des compensations environnementales liées à ce projet d'infrastructure.

Le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France assiste le Conseil départemental pour la gestion et la préservation écologique de cet espace naturel sensible dans lequel 122 espèces de plantes et 150 espèces animales ont été recensées. Parmi elles, 37 espèces sont particulièrement rares et menacées de disparition.

ENS des étangs de la Barette à Corbie



Un parcours de 550 mètres a été aménagé depuis le parking situé entre Corbie et Vaux-sur-Somme sur la route départementale RD 233. Le site renferme plusieurs milieux naturels (étangs et marais), des habitats, une faune et une flore diversifiées.

Deux espèces peuvent être observées : le blongios nain et le busard des roseaux nichant dans la partie Est et Sud-Est du site.

Le sentier, en sable stabilisé, est ouvert à tout public : un balisage spécifique permet de découvrir les étangs de la Fontaine bleue et les zones humides.

Ce site accueille les usagers de la nature pour des activités de pêche, de chasse et de randonnée. Récemment, un élevage caprin participe à la gestion du Grand Ilot suite aux travaux menés en 2022 par le Département.

Ce parcours est référencé « Tourisme et handicap » pour les handicaps moteurs, auditifs et visuels. Les panneaux disposent de QR code, permettant ainsi d'écouter les textes.

Des animations prévues dans la Somme

À l'occasion de cette édition 2023 de la Fête de la Nature, des centaines d'activités sont proposées sur l'ensemble du territoire national, dont plusieurs dans la Somme.

Le programme de ces animations est à retrouver sur : www.fetedelanature.com

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **les espaces naturels sensibles sont des lieux privilégiés qui méritent une attention toute particulière pour les protéger. Fort d'un patrimoine naturel exceptionnel et reconnu à l'échelle internationale, le Département s'investit fortement dans leur préservation, partout dans la Somme. Avec mon collègue Franck Beauvarlet, Vice-président en charge de l'Environnement et de la Transition écologique, nous mettons les moyens nécessaires pour aménager les sites, restaurer les milieux, sauvegarder les espèces mais aussi pour les ouvrir au public. C'est le sens de notre action au service de la biodiversité et des Somariens.**

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

